



# DÉCLARATION



*« Il faudra bien qu'un jour vienne où les pesanteurs conservatrices et corporatives cèderont aux exigences de transparence et de responsabilité. »\**

Le SNJ-CGT et le SGLCE réaffirment leur volonté d'unir leurs forces afin de développer la CGT dans les sièges éditoriaux et de construire le rapport de forces nécessaire à la satisfaction des besoins et des revendications de l'ensemble des salariés de ce secteur.

Pour ce faire, le SNJ-CGT et le SGLCE s'accordent pour que les Photograpeurs de Presse, syndiqués au SGLCE, possèdent la double appartenance au SNJ-CGT, après avis de son comité national.

Ils proposent :

- que toutes les nouvelles adhésions CGT des journalistes se fassent au SNJ-CGT ;
- de présenter des listes communes aux élections professionnelles (comité d'entreprise et délégation du personnel) ;
- de nommer, en concertation, les délégués syndicaux CGT dans les centres éditoriaux ;
- de travailler ensemble sur l'évolution des métiers et des qualifications dans le secteur de l'information et de la communication afin de « nourrir la réflexion CGT et d'avancer les pistes revendicatives en direction des salariés de ce secteur », avec la Fédération du Spectacle, celle des Activités postales & des Télécommunications et la FILPAC ;
- d'associer Jean-François ROPERT, Secrétaire des Photograpeurs de Presse et Président de la Sommitale du Groupe de Protection sociale AUDIENS (Presse et Spectacle) au Bureau national du SNJ-CGT, après avis de son comité national ;
- de donner mandat à Laurent MARDELAY pour siéger dans la Section Presse quotidienne nationale de MÉDIAFOR au titre du SNJ-CGT ;
- de se joindre pleinement à la Commission confédérale chargée de l'évolution des structures de la CGT afin « d'engager une réflexion spécifique sur le champ de la communication ».

Ces règles communes visent à prévenir toute confusion de nature à fragiliser l'unité et l'activité syndicale CGT.

Tout le monde doit prendre conscience que ce n'est pas tant l'engagement dans un processus d'unification qui est posé, mais bien la volonté de promouvoir une dynamique syndicale qui offre à toutes et à tous une organisation syndicale CGT rassembleuse et capable de satisfaire les revendications.

Être et agir ensemble, voilà ce qui nous guide.

Paris, le 6 octobre 2006

Le Secrétaire général  
SNJ-CGT

Michel DIARD

Le Secrétaire général  
SGLCE

Marc NORGUEZ

Le Secrétaire  
Photograpeurs de Presse

Jean-François ROPERT

\* « Garantir le pluralisme et l'indépendance de la presse quotidienne pour assurer son avenir. »  
Avis et rapport du Conseil économique et social - Déclaration du Groupe CGT.